

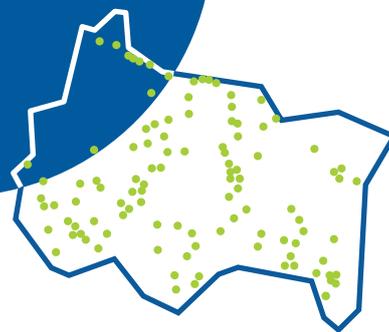
Bilan de la feuille de route télémédecine Grand Est

163
sites déployés

Dans le cadre d'une véritable démarche partenariale, la Préfecture de Région Grand Est, l'Agence régionale de Santé Grand Est, la Région Grand Est et l'Assurance Maladie du Grand Est ont établi une feuille de route télémédecine pour la période 2021-2023.

L'ambition ?

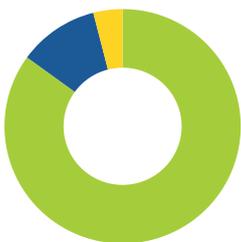
Garantir un accès aux soins pour tous, particulièrement dans les zones sous-dotées en médecins, et faciliter l'exercice des professionnels de santé grâce à des échanges plus fluides entre eux et un suivi à distance de leurs patients.



85%

des sites opérationnels de la feuille de route télémédecine sont déployés sur un modèle de téléconsultations accompagnées

Types d'actes des sites opérationnels



85%
des sites
Téléconsultation
accompagnée

11%
des sites
Téléconsultation
simple

4%
des sites
Téléexpertise

Répartition des sites opérationnels par département

Ardennes (08)	8	Meuse (55)	17
Aube (10)	36	Moselle (57)	12
Marne (51)	9	Bas-Rhin (67)	6
Haute-Marne (52)	27	Haut-Rhin (68)	12
Meurthe-et-Moselle (54)	19	Vosges (88)	17



+12 000
téléconsultations
depuis le 01/01/2022

Répartition des spécialités sollicitées par les sites opérationnels



75%

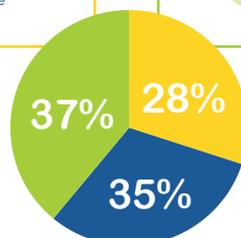
des sites opérationnels font appel à de la médecine générale

123 Médecine générale
50 Dermatologie
45 Psychiatrie
37 Cardiologie
27 Neurologie
20 Gériatrie

Typologie des sites opérationnels



36% Médico-social
(hors EHPAD)
17% Exercices coordonnés
16% Paramédical
13% EHPAD



■ Sites en usages réguliers
■ Sites en transition
vers les premiers usages
■ Sites sans usages réguliers

650
téléconsultations
en moyenne
par mois